

la Gazette de Monteynard



N° 110
Janvier 2025

Le mot du Maire

Votre Conseil Municipal continue à agir pour Monteynard et cette fin d'année a été bien chargée avec le lancement de nouveaux projets et d'autres qui se terminent.

En décembre vous avez pu constater la fin des travaux de sécurité et d'embellissement aux Blais avec les plantations qui prendront toute leur place au printemps.

L'appel d'offres pour la rénovation de l'école de la ville est enfin lancé et les travaux sont prévus pour 2025.

Une commission travaille sur la phase 2 du projet d'aménagement du stade et de ses abords.

Le projet de nouvelle chaufferie est lancé, la maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet Apitherm, nous avons pour objectif de la mettre en place cet été.

Mais nous avons aussi travaillé pour vous proposer de nouvelles actions de solidarité qui vous sont présentées dans une plaquette récapitulant les engagements de la Commune pour les Monteynardons jeunes ou moins jeunes.

Je vous donne aussi rendez-vous le 24 janvier à 19H pour la cérémonie des vœux à la Salle Polyvalente.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2025, que vos vœux et espérances les plus chères se réalisent.

Avec mes salutations respectueuses.
Richard Passelande

Bonne année 2025



SOMMAIRE

Six mois en images	Page 3
Les travaux des Blais	Page 10
Le projet de l'ancien café Mollière	Page 10
Avancement du projet de réhabilitation de l'ancienne école	Page 10
Les travaux de la commission des eaux	Page 10
L'état des sources : ça va mieux cet automne	Page 11
Éclairage public : 3 ^{ème} phase de la rénovation	Page 11
Ordures ménagères : nouvelles consignes de tri	Page 11
Le guide des aides et des actions sociales	Page 12
Urbanisme : Infos diverses et statistiques	Page 14
Histoire : mort dans la neige en 1822 et démolition de l'ancienne cure	Page 15
Ça se passe à l'École : l'édito de la Directrice	Page 16
Atlas de la Biodiversité : explications et calendrier	Page 17
Le coin des associations	Page 18
État civil	Page 20
Infos diverses	Page 20

FORMATION A L'UTILISATION D'UN DEFIBRILLATEUR

Les défibrillateurs situés devant la Mairie et sous le préau à la ville ont subi leur visite de maintenance préventive annuelle.

La Mairie vous propose une séance de formation à l'utilisation du matériel (durée 1h30).

Programme

- Présentation de l'arrêt cardiaque soudain.
- Savoir reconnaître les signes d'un arrêt cardiaque.
- Savoir alerter les secours.
- Savoir pratiquer le massage cardiaque.
- Savoir utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE).



Inscrivez-vous : en fonction du nombre de personnes, une ou deux séances seront proposées et les rendez-vous fixés en soirée.





Fête au village le 6 juillet



Trail des passerelles dans le brouillard du matin



En direct de Monteynard : diffusion de l'émission « vive le vélo » par la télévision Belge VRT

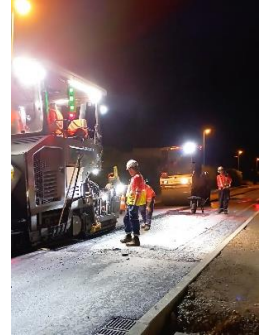


En image

Soirée cinéma le 9 août



Les élus visitent le chantier



Réalisation de la chaussée par le département la nuit du 31 juillet



Rentrée des classes.
Une petite appréhension vite passée



Barbecue et concours de pétanque organisés par l'ACCA



En image

Le 30 septembre France Bleu était à Monteynard pour enregistrer son émission « Mon quartier, mon village ».

À cette occasion quelques personnalités Monteynardonnes ont été interviewées.

Le titre du reportage : Monteynard, un lac mais surtout un village.





Soirée Halloween avec le défilé et un bal (organisée par le sou des écoles)



Commémoration du 11 novembre dans un brouillard de saison



Repas de la chèvre le 9 novembre organisé par le Comité des fêtes



Le 8 novembre visite de pèlerins américains de la congrégation du Saint Sacrement qui fut fondée en 1856 à Paris par Saint Pierre-Julien Eymard. Pierre-Julien Eymard fut curé à Monteynard de 1837 à 1839.



Traditionnel beaujolais nouveau et le match de rugby France – Argentine en direct



Le Marché de Noël et des créateurs le 30 novembre organisé par le Club de loisirs pour tous



Le Noël des « anciens » le 1^{er} décembre





Forte participation et belle ambiance !
L'occasion de se retrouver et de partager un bon moment tous ensemble.



Vente d'agrumes : + de 1200 kilos vendus par le sou des écoles



Sur le marché du 17 décembre les enfants de l'école, accompagnés de leurs enseignants, ont vendu de très bons petits biscuits pour financer leur projet scolaire. Le vin chaud et le chocolat était préparé et offert par la Municipalité.



Les illuminations de Noël



Rupture de la conduite d'eau
aux Liorats, rapidement
réparée le 11/10/2024



Dégustations d'huitres pour
le dernier marché de l'année



Les travaux des Blais 2^{ème} phase : cadre de vie et aménagements de sécurité

Le chantier de requalification de la traversée des Blais s'est achevé avec les plantations. Le résultat est à la hauteur de nos attentes et structure la traversée du village pour les années futures.

Ralentissement de la circulation, sécurisation pour les piétons, embellissement et structuration de l'espace en rétrécissant la largeur de chaussée, en créant des trottoirs de chaque côté, des plateaux ralentisseurs.

Les feux ont été déplacés et mis aux normes les plus récentes, des radars pédagogiques positionnés.

En parallèle l'aménagement du cheminement entre l'école et la cantine, permet de mieux protéger nos enfants, en séparant la circulation automobile. La barrière placée au pied du parking, empêche également la circulation devant la cantine et sécurise les entrées-sorties des enfants.

Une nouvelle zone de tri à l'entrée du lotissement des condamines a été créé. De même un nouvel abribus, fourni par la région a été installé dans l'espace dédié et sécurisé, un peu en retrait de la route.

Le bassin de l'école a été réparé, il s'écaillait et fuyait.

Le département a pris sa part dans la réfection de chaussée, la RD 529 étant la voie de délestage de la rampe de Laffrey.

Toute la municipalité a été mobilisée pour la réalisation de ce projet très important pour Monteynard.

- ▶ Pour la partie invisible, mais capitale, de la rénovation complète des réseaux, en allant raccorder l'assainissement de tous les habitants de manière gravitaire au plus près.
- ▶ Pour la partie circulation, sécurité et amélioration du cadre de vie, en réalisant un aménagement qualitatif, mettant en valeur la Mairie, les zones d'arrêts des cars, la bascule, et la zone de l'ancien café Mollière.

Encore merci à tous les riverains qui ont dû subir les nuisances du chantier, merci pour leur patience, leur compréhension, leurs efforts pour s'adapter au jour le jour et d'avoir malgré tout gardé leurs sourires.



Le projet d'aménagement du stade

Plusieurs esquisses ont été débattues lors du Conseil Municipal du 16 décembre. Une présentation de l'avant-projet sera faite lors de la cérémonie des vœux.

Le projet de l'ancien café Mollière

À ce jour, nous n'avons, malheureusement, aucun retour de la porteuse de projet qui a fait une visite en octobre.

Par conséquent, si l'impossibilité de trouver une solution commerciale se confirme, village vivant va activer son plan B :

- Vente en l'état (privés ou bailleurs sociaux pour logement)
- Rénovation pour logements

Dernière minute : un nouveau contact a été pris avec une personne souhaitant installer aussi une boulangerie... à suivre

Réhabilitation de l'ancienne école de la ville

L'appel d'offres est en cours, la remise des offres est prévue pour le 10 janvier.

En parallèle la chambre de commerce et d'industrie prépare un rapport afin de nous conseiller pour la suite.

Les travaux de la Commission des Eaux et de l'Assainissement Collectif (ComEAC)

Cet été trois compteurs généraux ont été changés et des détenteurs révisés.

Une grosse fuite a été réparée aux Liorats au niveau du poteau d'incendie.

Le débitmètre qui mesure le débit de la source du Moulin a été changé.

Une nouvelle campagne de contrôle des branchements d'assainissement collectif a été lancée.

L'objectif de cette opération est de s'assurer de la conformité des branchements des habitations et de se mettre en concordance avec la réglementation en vigueur.

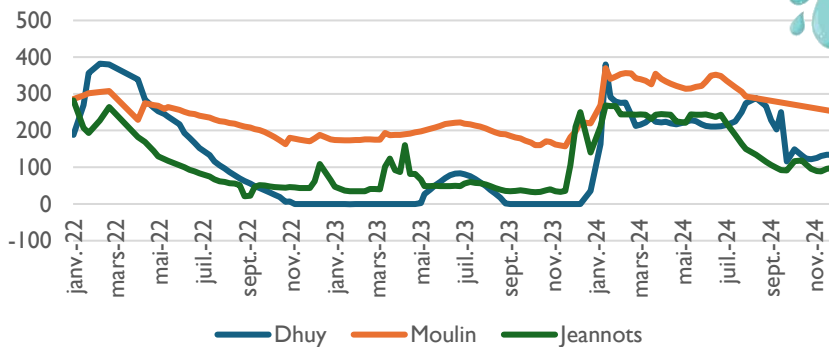
Ces contrôles sont financés par la commune, ils vous permettront d'avoir un certificat de conformité ou une prescription des travaux à réaliser.

S'opposer au contrôle ou refuser de réaliser les travaux expose à une pénalité de 200% de la redevance assainissement votée le 30/01/2023 par le conseil municipal.



État des sources

Les sources
production en m3/j



Ça va mieux, la sécheresse de 2023 était inquiétante, 2024 a été bien arrosée, trop peut-être... Il faut s'y faire et se préparer à ces épisodes extrêmes. La source du Moulin a résisté à ce long épisode de sécheresse. La source de la Dhuy plus sensible a tari pendant plusieurs mois. La source des Jeannots a permis à nos agriculteurs d'abreuver leur bétail sans puiser dans le réseau de distribution public.

Rénovation du parc d'éclairage

La 2^{ème} phase prévue pour 2024 est terminée (voir gazette 109).

Une 3^{ème} phase est programmée avec l'objectif de terminer la rénovation de notre parc d'éclairage en LED sur 2025 soit le remplacement de 93 points lumineux sur 213.

Cette rénovation va permettre à la commune :

- De faire baisser fortement les coûts de maintenance.
- De réduire les consommations avec une forte baisse des puissances installées sur les nouvelles lanternes LED et une meilleure orientation de la lumière (moins de perte et d'éclairage du ciel par rapport aux vieilles lanternes).
- Une baisse des abonnements EDF, en ajustant les puissances des abonnements.

Après cette tranche de rénovation le parc d'éclairage de la commune sera en 100% LED.

Voici un récapitulatif du coût de cette phase :

Rénovation : 65 509€
Financement commune : 27 296€

Amortissement sur 8 ans.

En parallèle des travaux de sécurisation de la RD529, il est proposé de garder certains points lumineux en fonction toute la nuit pour plus de sécurité. Le coût est estimé à 3500€.

Les ordures ménagères : nouvelles consignes de tri

Moins de transport nécessaire, c'est moins de camions sur nos routes pour une empreinte carbone maîtrisée et un territoire préservé !

Ensemble dans le même conteneur, molok de tri ou colonne de tri, nous passons ainsi de 5 collectes en moyenne par mois (1 pour le papier et 4 pour les emballages) à 2 collectes en moyenne par mois. Bien sûr, en fonction de votre lieu d'habitation, de la période de l'année et du taux de remplissage du conteneur de tri, le nombre de collecte par ilot de tri a vocation à évoluer pour s'adapter au contexte.





Urbanisme

► Les demandes d'autorisation d'urbanisme



Matheysine.

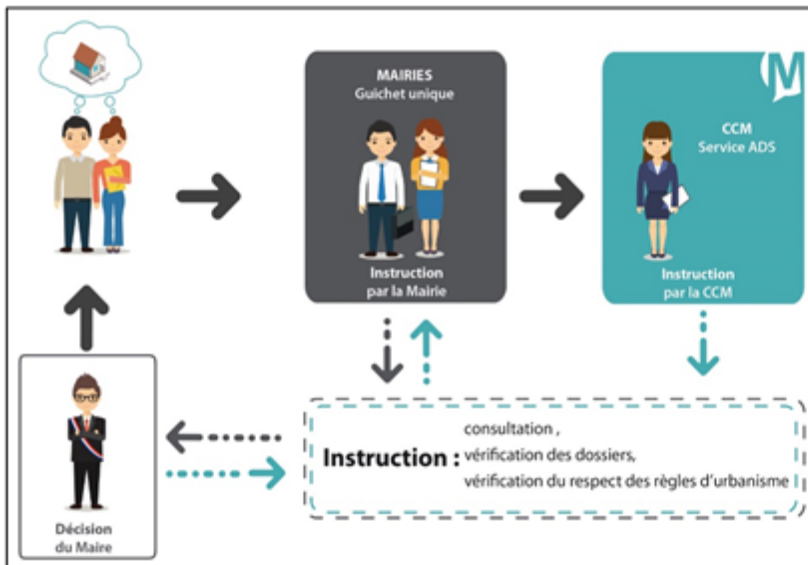
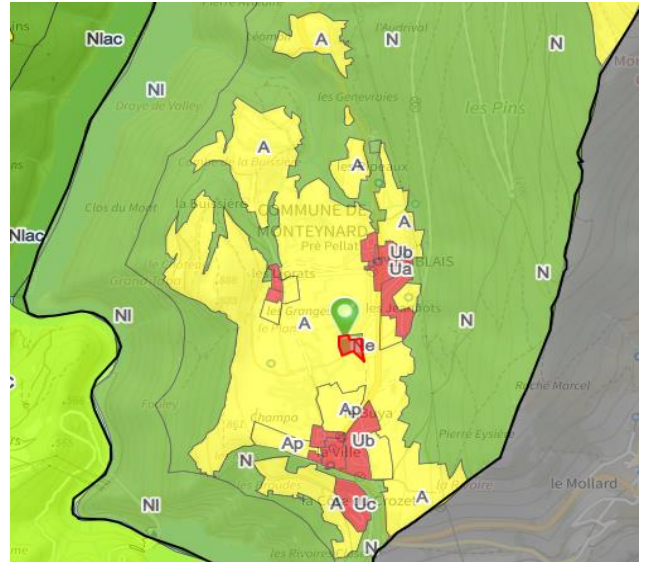
La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. L'instruction des demandes est réalisée par le service ADS de la Communauté de Commune de la

Pour tous les pétitionnaires, le guichet unique reste La Mairie (dépôt dossier – retrait document...).

Vous trouverez sur le site web de la mairie un résumé des formalités à accomplir en fonction des travaux que vous projetez.

Le PLU approuvé le 24 juin 2024 est devenu applicable le 15 août 2024. Il est consultable via le site web de la Commune, sur Géoportail ou en Mairie.

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>



Dématérialisation du permis de construire

A partir du 1^{er} janvier 2022, les communes de la Matheysine seront prêtes à recevoir vos demandes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) en ligne via un téléservice dédié et entièrement gratuit.

<https://sve.sirap.fr/#/038254/connexion>

La commune demeure le guichet unique pour l'urbanisme et vous accompagne dans vos démarches.

► Statistiques annuelles des demandes d'urbanisme

Certificat d'urbanisme d'information (Cua)	20
Certificat d'urbanisme opérationnel (Cub)	1
Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)	7
Déclaration préalable (DP)	1
Déclaration préalable Lotissement (DPLoT)	1
Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI)	27
Permis de construire (PC)	7
Permis de construire de maison individuelle (PCMI)	3

► Recensement de population


Les populations millésimées 2022 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2025. Elles sont authentifiées par un décret paru au Journal officiel.

Un chiffre tout rond de 500 habitants pour Monteynard, 10^{ème} sur 43 communes en Matheysine




Guide des aides et des actions sociales à Monteynard

Scolaire, jeunesse


 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Dotation scolaire Participation pour l'achat de livres et de fournitures scolaires	55€ par élève et par an	3300 €
Transport pour les sorties scolaires (spectacles, visites, découvertes) 3 transports en 2023 Trois transports par classe possibles		786 €
Piscine scolaire à la Mure Transport (cout année scolaire 2023) Séances		1115 € 858 €
Musique à l'école Intervenant musique dans chaque classe le jeudi		4620 € par an
Cantine et périscolaire à l'école de Monteynard Tarifs établis en fonction des revenus (QF CAF)	Voir tableau Voté par le CM	
Transport scolaire Tarifs établis en fonction des revenus (QF CAF) Transport pour le collège de Vizille entre Notre Dame de Commiers et Monteynard	Voir tableau Voté par le CM	Recette 2023 =455 € Recette 2024 =848 € Reste 2155 € à charge pour 2023
Voyage scolaire, classe transplantée Provision annuelle versée au sou pour un voyage tous les trois ans Participation aux frais de transport (exemple classe péniche en 2021)		900 € par an 4125 €
Ecole de musique de la Mure Monteynard est une des premières communes à avoir adhéree à la charte de l'École de Musique de la M ² +re. Elle est conventionnée avec le Conseil Général de l'Isère et dix communes y sont associées en ayant signé la charte pour l'École de musique (La Morte, Monteynard, Marcieu, Mayres-Savel, Corps, La-Motte-Saint-Martin, Notre-Dame-de-Vaulx, Ponsonnas, St-Théoffrey et Châtel en Trièves). En devenant partenaire, la Commune se voit labellisée « Commune musicale de la Matheysine ».	Environ 50% de réduction et plus en fonction du QF Voir les tarifs de l'école de musique	Cotisation de la mairie de 400 € par an Permet de faire vivre l'école de musique et d'en faire profiter les Monteynardons
Le Relais Petite Enfance (RPE) s'installe à la salle polyvalente pour des temps collectifs itinérants et pour 10 séances/an	Gratuite	
Activités sportives et centres aérés Aide directe aux familles sur présentation d'un justificatif (facture...) Jusqu'à 18 ans	40 € par an	
Voyage scolaire au lycée ou au collège, séjours linguistiques Conditions : Aide directe aux familles sur facture une fois par an	80 € par an	
Jobs d'été 16 ans à 18 ans 1 fois sur une semaine		Cout 2024 1245 €




Soutien aux associations

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Subventions sur conditions d'attribution aux Associations Monteynardonnes Sur demande motivée et présentation des comptes		Budget global voté chaque année en Conseil Municipal
Subventions sur conditions d'attribution aux Associations extra-municipales (sportives, culturelles...) agréées. Pour soutenir l'accueil des jeunes Monteynardons jusqu'à 18 ans sur demande motivée et liste des participants	40 € par licencié	
Autres aides aux associations Mise à disposition gratuite des locaux et des installations pour les associations communales agréées. Impressions et photocopies dans la limite du raisonnable pour la promotion des animations locales. Assistance ponctuelle des services techniques sur demande Électricité, chauffage...	Voir tableau de location de la salle polyvalente	

Social, solidarité

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Secours d'urgence Pour donner suite à la promulgation de la loi NOTRe, le budget de l'aide sociale a été réintégré dans le budget général. La Commission Municipale d'Activités et d'Actions Sociales est chargée d'étudier de manière confidentielle les demandes individuelles. Le conseil Municipal lui est compétant pour définir le montant des aides allouées.	Au cas par cas	Variable selon besoin
Noël des anciens Repas de Noël pour les aînés de plus de 65 ans Colis de Noël + repas pour les aînés de plus de 75 ans Colis spécial pour les doyens (fleurs...)		2500 € par an + animation et spectacle
Repas transgénérationnel Partage d'un repas de la cantine entre les écoliers et les anciens 1 fois par an à la salle des fêtes.		
Mariage-Pacs	Billets pour la Mine image ou le Petit train	
Nouveaux arrivants	Billets pour la Mine image ou le Petit train	

Environnement

 Action / règle d'application	Aide	Cout annuel Commune
Récupérateur d'eau de pluie Afin de sensibiliser les habitants aux enjeux du développement durable et de les encourager aux gestes éco-responsables, Monteynard propose une aide de 50 % du prix d'achat (plafonnement de l'aide à 50 €) pour tout achat par un particulier d'un seul récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 litres.	50 € une fois	
Assainissement non collectif Aide pour la réalisation des études préalables à l'installation d'un dispositif d'assainissement autonome, pour les habitants des secteurs soumis au SPANC	324 €	



Mort dans la neige en allant chercher du fer pour une forge à clous des Ripeaux



Les constatations

Le 19 janvier 1822 le corps sans vie de M Jean Collonel-Bertrand (60 ans) a été découvert par Pierre Reynier, cloutier domicilié aux Ripeaux dans la neige, dans les Rambauds, sous l'ancienne église (cimetière actuel), sans chapeau, tout habillé, la figure enfoncée dans la neige. On a trouvé sur lui onze pièces de cinq francs et seize de cinq centimes avec une facture de marchandise et le mulet qui s'était réfugié dans la bassecour de Louis Eymery.

Les causes de la mort

Le juge de Paix du canton de la Mure Christophe Ruelle, s'est déplacé à Monteynard accompagné de son greffier et de maître Élisée Arnaud docteur en médecine, pour mener l'enquête sur les circonstances du décès. Le médecin après avoir examiné le corps en présence de M. le Maire de Monteynard (Joseph Bayard), indique qu'il n'y a remarqué aucun coup ni blessure, sauf une contusion au bras droit qui a été occasionnée par la chute mais qui ne peut être la cause de la mort et conclut en son âme et conscience qu'elle ne peut être attribuée qu'au froid.

Le Juge de paix ordonne l'inhumation de Jean Collonel et prend note de la déclaration de Charles Eymery qui avait accompagné la victime à la Mure.

Le témoignage de Charles Eymery

Charles Eymery après avoir prêté serment a déclaré que le dix-neuf du mois de janvier il se rendit à La Mure avec ledit Collonel et avec chacun leur monture pour en apporter du fer.

Après avoir fait leurs affaires ils en partirent sur les deux heures de l'après-midi. Arrivés au village des Butarias à la Motte comme il faisait bien mauvais temps et qu'ils étaient fatigués ils s'arrêtèrent un instant dans le cabaret de la veuve Eymery.

Après quoi ils continuèrent leur route conduisant leurs mulets chargés de fer.

Arrivés à la Combe appelée La Rousse vers environ six heures leurs mulets ne pouvant plus se tirer de la neige ils furent obligés de les décharger, et la mule de Charles Eymery en profita pour s'échapper vers le Mollard. Charles Eymery la poursuivit mais accablé par la fatigue et le mauvais temps s'arrêta au Mollard pour y dormir. En quittant Jean Collonel il observa que celui-ci poursuivait sa route pour se retirer chez lui, il ne le revit plus et ce n'est que lendemain matin qu'il apprit qu'on l'avait trouvé mort.

Le texte original du rapport du juge de paix est conservé dans un registre d'état civil en Mairie.

L'ancienne cure de Monteynard

Elle était située sur l'actuel emplacement des jeux de boules de la Ville et a été démolie en 1988 à cause des fissures apparues sur le bâtiment mettant irrémédiablement en péril sa structure.

Ce bâtiment était communal et abrita avant la construction de la salle Michel Arrighino les réunions festives du village.





Ça se passe à l'école

- Effectif de l'école 2024-2025 : 61 élèves.
 - Prévision 2025-2026 : 62 élèves
(départ de 7 CM2 et rentrée de 8 PS prévue à ce jour).
 - PS/MS/GS et Direction : Véronique Pachoud : 23 élèves
 - CP/CE1/CE2 : Violaine Tollar-Pesenti : 21 élèves
 - CE2/CM1/CM2 : Florentin Le Provost : 17 élèves
- 3 AESH sur l'école
Intervenante en musique : Angéline Mère tous les jeudis matin

- La mairie a lancé son projet d'Atlas de la Biodiversité Communale : connaître la faune et la flore de notre territoire pour mieux le protéger. L'école travaillera aux côtés des associations mandatées par la commune (Drac Nature, LPO...) augmenté du partenariat avec le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère). Le projet a été lancé au mois de novembre par une après-midi où les enfants de la MS au CM2 étaient mélangés pour des ateliers découverte avec les animateurs de Drac Nature.



D'autres actions, dont certaines en lien avec la population de la commune, seront menées à partir du printemps.

- Noël de l'école : le 20 décembre les enfants ont pu assister à un spectacle de marionnettes offert par le sou des Écoles, un cadeau pour chaque classe avait été déposé et l'après-midi un goûter offert par la mairie attendait les enfants
- Les enfants de Monteynard pratiqueront cette année une activité cirque autour d'un projet avec Willy Pevet, intervenant agréé Éducation Nationale. Ce projet est financé par le Sou des Écoles de Monteynard, par la commune et par une participation de la coopérative scolaire de l'école, rendue possible grâce à la vente de sablés du 17 décembre 2024.



- En raison des difficultés techniques rencontrées par la piscine de La Mure, le cycle piscine qui concerne les élèves de la GS au CM2 a été reporté sur la période mars avril 2025.

Véronique Pachoud Directrice de l'école de Monteynard



ABC

Atlas de la
Biodiversité
Communale

Monteynard



Envie de découvrir la Nature de votre commune ? Participez à l'ABC de Monteynard !

ABC, qu'est-ce que c'est ?

C'est un acronyme pour « Atlas de la Biodiversité Communale ». L'ABC est un dispositif, financé à 80% par l'OFB (Office Français de la Biodiversité), et qui permet aux communes, communautés de communes ou Parcs régionaux

de mieux connaître et surtout mieux faire connaître à leurs habitants la faune, la flore et les milieux naturels qui sont présents sur leur territoire.

Les communes candidatent à un appel à projet, et seuls les projets les plus qualitatifs sont retenus. Et la commune de Monteynard a été lauréate !

Concrètement, comment ça va se passer ?

Sur 3 ans, vont se succéder :

- 1) **La phase d'inventaires** : pendant un an (en 2025), des associations naturalistes vont parcourir l'ensemble du territoire de la commune pour rechercher les espèces protégées, menacées ou rares. Elles vont aussi regarder dans la bibliographie les espèces qui sont déjà connues. Vous pourrez ainsi, au cours de vos balades, croiser la LPO pour la faune, Gentiana pour la flore, et Drac Nature pour les insectes et les amphibiens. Et vous aussi vous pouvez participer ! Si vous avez des espèces dans votre jardin, ou que vous avez fait de belles observations lors de vos promenades, n'hésitez pas à nous le faire savoir !
- 2) **La phase d'animation** : pendant 2 ans (en 2025 et 2026), différentes animations vous seront proposées par Drac Nature, pour découvrir la faune et la flore à côté de chez vous. Un concours photo sera aussi organisé. Guettez le site internet de la commune pour connaître les dates ! Les élèves de l'école primaire auront également des sorties en pleine nature et activités en salle pour découvrir ce qu'est la Biodiversité.
- 3) **La construction de plan d'actions** : en 2027, une fois les inventaires réalisés et analysés, nous construirons ensemble un plan d'action en faveur de la Nature, qui sera voté en Conseil Municipal.

Et tout au long de la démarche, des réunions d'informations vous seront proposées :

- début 2025 pour vous présenter le projet et répondre à toutes vos questions
- fin 2026 pour vous présenter les résultats des inventaires
- fin 2027 pour vous présenter tout le travail fait sur le plan d'actions.

Les dates seront disponibles sur le site internet de la commune, et dans la gazette.

Et moi, comment je peux m'impliquer ?

De plein de façons !

- Si vous avez envie de découvrir la faune et flore autour de chez vous, avec ou sans les enfants : en participant à une (ou plusieurs) sorties Nature.
- Si vous avez vu ou photographié des espèces que vous pensez être intéressantes (oiseaux, reptiles, chauves-souris, crapauds, grenouilles, petits et grands mammifères, plantes, ...) : en nous le signalant par mail.
- Si vous avez envie de suivre ce beau projet et/ou de participer activement au plan d'action : en vous signalant auprès de Mélanie Cornet, habitante de la commune, écologue et pilote de l'ABC : melanie.cornet.ecologue@gmail.com

Prochaine date à retenir :

La présentation du projet, qui aura lieu le **vendredi 24 janvier 2025**, juste avant les vœux du maire. Vous pourrez y poser toutes vos questions !



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Communication des associations



Cette page est réservée à la communication des associations, faites-nous passer vos articles. Le site web de la commune peut également mettre en avant vos informations événementielles.

► Sou des écoles



Nos manifestations à venir :

- Loto : Samedi 1er février à partir de 18H, réservation recommandée au 06 19 77 08 56
- Soirée St Patrick : Samedi 15 mars
- Vente de chocolats de Pâques avec "Les chocolats d'Isa" sur pré-commande.
 - ↳ Distribution le jeudi 17 avril
- Pâques pour les enfants : Samedi 19 avril
- Marché des plants et des fleurs avec "Graines de Thones" sur pré-commande en février.
 - ↳ Distribution le mercredi 14 mai
- Tournoi de pétanque : Samedi 24 mai
- Kermesse : Vendredi 27 juin

► Bibliothèque "Le Petit Train des Livres"



Contact : bibmonteynard@yahoo.com

La bibliothèque de Monteynard vous accueille chaque semaine, au 1er étage de la mairie.

horaires : MERCREDI 10h - 11h45

Venez découvrir les nouveautés de la bibliothèque pour enfants / jeunes / adultes



En plus du mercredi, bientôt des nouveaux horaires :
1^{er} et 3^{ème} samedi du mois
10h - 11h30



► Cours de self-défense



Depuis novembre 2024, un club de self-défense s'est ouvert sur la commune. Cette pratique vise une recherche permanente d'efficacité en situation réelle d'agression. Les victimes n'étant pas stéréotypées (hommes, femmes, adolescents, personnes âgées etc...), cette discipline est ouverte à tous à partir de 16 ans : de l'adepte des Arts Martiaux au débutant, la pratique de cette discipline apporte des réponses concrètes et accessibles à tous. Il s'agit d'un sport complet, tant physique que technique, qui se partage dans la convivialité !

Au-delà de son efficacité réelle en défense personnelle, le club apporte à ses pratiquants la maîtrise de soi, l'entretien physique, les réflexes, mais aussi de la confiance en soi.

Tous les mardis soir de 18h30 à 20h à la salle polyvalente, 80€ l'année.

Renseignements au 06 52 56 71 18

► ACCA

L'ACCA de Monteynard organise une vente de saucissons à cuire et de murçons sur commande.

- Prix : 10€ la pièce.
- La livraison aura lieu le dimanche 30/03 à partir de 10h à la salle polyvalente, une buvette sera prévue sur place.
- Passez vos **commandes avant le 15/02** par courriel à v.arrighino@gmail.com ou sur la page Facebook de l'ACCA de Monteynard.

Des informations plus détaillées seront données sur Facebook et sur PanneauPocket.

► Le Comité des Fêtes de Monteynard vous remercie !



Pour cette première année d'organisation, le Comité des Fêtes de Monteynard est heureux d'avoir pu proposer des moments de partage et de convivialité qui ont rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.

Entre la soirée du repas de la Chèvre Salée, la Sainte Agate entre filles, la Soirée Tartiflette et la Fête du Village organisée en collaboration avec les autres associations, ces événements ont été un véritable succès grâce à votre présence et votre enthousiasme.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, bénévoles et partenaires qui ont contribué à faire de cette première année une réussite.

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements :

- La Sainte Agate, le 8 février (Soirée Entre Filles),
- La Soirée Tartiflette, le 8 mars.

Merci encore pour votre soutien. Nous espérons vous voir aussi nombreux pour ces prochains rendez-vous !
À très bientôt pour de nouvelles festivités à Monteynard !

► Trail des passerelles 2025

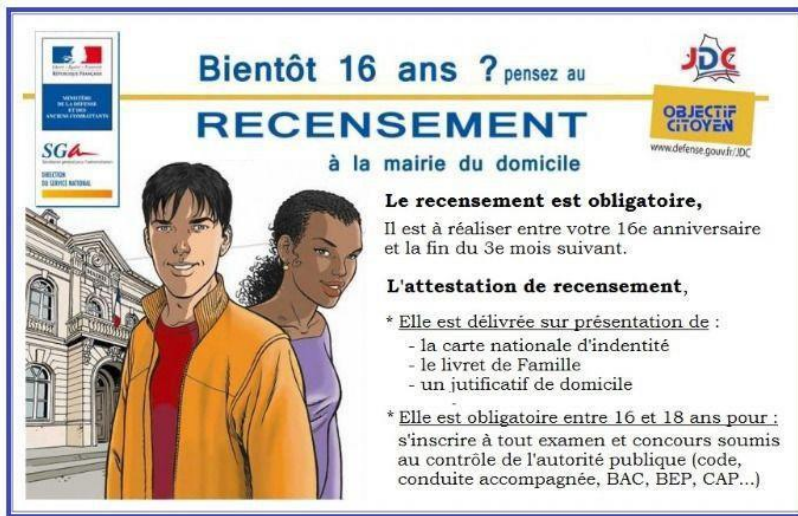
Pour l'organisation du futur trail des passerelles les organisateurs sont à la recherche de bénévoles sur la commune de Monteynard.

Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter David Picchioni au 06 11 35 79 22.



Informations pratiques :

► Recensement militaire



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

État civil

Naissances

VENDITELLI JOUVE Pablo 13/07/2024
SAINT GENIS Aëlyne, Mathilde 16/10/2024

Décès

BAGNIS Bernadette 10/11/2024
BOISSONNAT Gérard 14/12/2024

► Élections



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

► Déménagement



Vous quittez ou vous arrivez à Monteynard,
pensez à informer la Mairie
et à transmettre votre relevé de compteur d'eau.

► Annonces



Tous les mardis à Monteynard
Marché
de 16h30 à 19h30

On compte sur vous



Actuellement il y a **355** smartphones ou tablettes qui possèdent **Monteynard** dans leurs favoris, dont **242** vous ont désignés comme **“super-favori”** (premier favori ajouté après avoir téléchargé l'application)

